



SDIP INFO N°11 – NOVEMBRE 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme bon nombre d'associations, à cause de l'épidémie de Coronavirus, le SDIP a été dans l'impossibilité d'organiser son assemblée générale en 2020 et en 2021. Mais, même s'il a été contraint de réduire ses activités, le SDIP a maintenu le contact avec les autorités et les organismes administratifs (VGP, Mairie, DGAC,...) pour assurer une veille dans le suivi des dossiers majeurs :

- la future ouverture de la maison médicale,
- le domaine des transports (mise en place du nouveau Passe Navigo Easy, accès aux lignes 23 et 24),
- le déploiement de la fibre optique et l'enfouissement des réseaux,
- les nuisances liées aux survols du quartier par les hélicoptères.

L'année 2022 sera marquée par le rattachement de la Parcelle PONT COLBERT de la commune Jouy-en-Josas à la commune de Versailles, l'ouverture de la Maison médicale, l'ouverture d'une Boulangerie Pâtisserie à la place de l'ancien restaurant Buffalo Grill, la construction de 2 immeubles rue Coste, etc.

Tous ces points seront présentés lors de notre AG SDIP 2022 du 12 février 2022

BIENVENUE AUX JOVACIENS

C'est le 1er janvier 2022 que plus de 50 familles jovaciennes, 6 entreprises (dont Picard, Midas, etc.) rejoindront Versailles et deviendront Porchefontains. Nous leur souhaitons le meilleur accueil possible. La Ville ayant maintenant la responsabilité de la rue du Pont Colbert sur les deux côtés de cet axe majeur, on peut penser qu'il lui sera plus facile d'engager les travaux nécessaires pour embellir cet axe majeur d'entrée dans Versailles tout en améliorant la sécurité des sorties si dangereuses des résidences St Bernard et des Cisterciens.

LA MAISON MÉDICALE OUVRIRA EN JANVIER 2022

Les travaux devraient être terminés en fin d'année après avoir subi comme de très nombreux chantiers les aléas d'approvisionnement ; à l'intérieur, l'aménagement et les peintures progressent rapidement ; à l'extérieur, dès l'approbation de la couleur par l'Architecte des Bâtiments de France, le crépi sera réalisé (il faut 1 mois et demi environ). L'inauguration serait prévue fin décembre ou début janvier 2022.

L'offre médicale sera la suivante : au rez-de-chaussée, avec l'accueil et les installations techniques, on trouvera un cabinet dentaire ; le premier étage regroupera des praticiens de la chirurgie dentaire et maxillo-faciale et deux cabinets de kinésithérapie. Le second étage sera occupé par deux podologues (déjà installés à Porchefontaine), deux ostéopathes et deux généralistes (exerçant actuellement rue Corneille). Un cabinet restera disponible pour accueillir les remplacements éventuellement nécessaires.

Cette réalisation n'aurait sans doute pas abouti sans la persévérance et le suivi permanent de Michel Carré, vice-président du SDIP.

UN NOUVEAU BOULANGER PÂTISSIER AU PONT COLBERT

Après une longue période de sommeil, c'est un artisan Boulanger - Pâtissier qui prend possession des locaux de l'ancien restaurant Buffalo Grill. Une belle et utile enseigne pour cette zone du Pont Colbert.

LUTTER CONTRE LES SURVOLS AÉRIENS ABUSIFS DU QUARTIER

Avec la reprise des activités, les survols abusifs du quartier de Porchefontaine par des avions pourraient avoir tendance à revenir. La carte montrant l'itinéraire à respecter entre Toussus-Le-Noble – Vélizy-Villacoublay et Paris est présentée dans la page "Nuisances sonores" du site www.sdiporchefontaine.com

En accord avec la DGAC qui peut identifier et intervenir face aux pilotes pris en défaut, vous pouvez nous transmettre les informations (date, heure) relatives au survol de votre domicile par des hélicoptères, en joignant si vous le pouvez des photos, à l'adresse suivante : sdipalrtehelico@gmail.com.

Nous retransmettrons ces alertes à notre contact de la DGAC.

UNE IDÉE LUMINEUSE ?

A la demande de membres du Conseil de quartier, une expérimentation sur l'extinction de l'éclairage public pourrait être lancée prochainement sur le quartier. Il s'agit, sur une courte période de test, d'éteindre les candélabres de 1 heure à 5 heures du matin.

Les arguments avancés sont d'économiser de l'énergie, de limiter les effets des nuisances lumineuses sur la biodiversité, de lutter contre les troubles du sommeil, etc. Il est affirmé également que la sécurité des personnes et des biens ne serait pas affectée par ce black-out, qui s'ajoute à l'extinction obligatoire depuis 2015 des vitrines des commerces. Nous serons à l'écoute de vos observations.

AMÉLIORER LE PASSE NAVIGO EASY

Faisant suite à la mise en place du « Passe Navigo Easy » et la suppression du ticket papier, le SDIP a adressé une lettre à Mme Valérie Péresse, présidente d'Ile de France Mobilités. Dans cette correspondance, le SDIP a souligné les contraintes liées à la mise en œuvre de la carte « Passe Navigo Easy ».

Cette nouvelle carte payante et non remboursable crée des contraintes aux résidents du quartier et en particulier à certains seniors qui ne maîtrisent pas les outils numériques (usage des bornes de rechargement, smartphone...). Avec le « Passe Navigo Easy », s'ils veulent se déplacer avec des invités ou les enfants dont ils ont la garde, les habitants du quartier devront acheter pour chacun d'eux une carte (au coût de 2 euros) et la charger en fonction des trajets prévus.

A cette contrainte et ce coût supplémentaire s'ajoute la difficulté de gérer des cartes déjà achetées dont la consommation ne peut être contrôlée que lors de l'utilisation.

Pour les résidents de l'Île-de-France, le SDIP a proposé à la présidente de la région IDF, de mettre en place un Passe Navigo remboursable permettant de prendre en compte plusieurs voyageurs sur une seule carte, l'horodatage sur la carte permettant d'éliminer le risque de fraude. A suivre donc !

ACCÉDER AUX LIGNES 23 & 24 AVEC LE PASS' LOCAL : C' EST POSSIBLE

Les lignes 23 et 24 (Versailles – Vélizy) desservent les arrêts "Octroi" et "Porchefontaine – Yves Le Coz". Empruntant l'avenue de Paris, les trajets Versailles centre – Porchefontaine sont de ce fait beaucoup plus rapides qu'avec la ligne 2 qui passe par la gare des Chantiers, d'où leur intérêt.

Le Passe Local est délivré par le CCAS de la Mairie de Versailles aux plus de 65 ans. Il permet de se rendre au Chesnay, Viroflay, Jouy-en-Josas, Buc, Vaucresson, Garches ... etc. Il autorise désormais l'accès aux lignes 23 et 24 dans Versailles. C'est le Maire de Versailles qui l'a annoncé personnellement au SDIP lors de notre entretien du 15 novembre 2021.

Tout Porchefontain utilisant les lignes 23 et/ou 24 est donc un usager de moins de la ligne 2 qui, étant la plus fréquentée du réseau Phébus, est souvent saturée aux heures de pointe.

LE SONDAGE SDIP 2022 SUR LE QUARTIER DE PORCHEFONTAINE

Afin de bien suivre l'évolution des besoins et les souhaits des habitants du quartier, le SDIP lance la 3ème édition de son questionnaire du 15 décembre au 15 janvier prochains. Les réponses, totalement anonymes, peuvent se faire en ligne ou par écrit. Comme pour le précédent sondage, les résultats seront présentés lors de l'AG SDIP du 12 février 2022 puis mis en ligne sur notre site et présentés au Maire de Versailles comme au Président du Conseil de quartier. Les associations des quartiers des Chantiers et de Clagny-Glatigny ont réalisé un questionnaire similaire. Compte tenu du taux élevé de réponses reçues et de la qualité des observations, ces questionnaires ont un intérêt évident pour les responsables de la vie locale.

NOS NOUVEAUX COMMERCES

Un caviste spécialiste de l'accord des mets et des vins au 6 rue Coste, une Boulangerie Pâtisserie succédant bientôt au Buffalo Grill du Pont Colbert, les "Bocaux Bistronomiques" de Sylvain (rue Berthelot), l'opticien "Vite vu Bien vu" au 1 rue Berthelot.

GUILLAUME & GAUTIER LAISSE LA PLACE AUX BOSQUETS DE VERSAILLES

Sur cet emplacement serait construit un immeuble de 51 appartements le long de l'avenue de Paris et derrière cet immeuble, 4 maisons individuelles et/ou collectives de 4 ou 6 pièces. Le projet est consultable sur <https://lesbosquetsdeversailles.nacarat.com>

CARREFOUR DES OCTROIS : UN CARREFOUR DANGEREUX POUR TOUS

Depuis l'accident mortel en novembre 2020, la création d'une voie cyclable (largeur 2,70m) et la suppression d'une voie de circulation véhicules sur l'avenue de Paris (sens Versailles Viroflay), le franchissement de ce carrefour des octrois est difficile pour les conducteurs, très risqué pour les cyclistes et dangereux pour les piétons ; la sortie du quartier par l'avenue de Porchefontaine provoque des files d'attente polluantes de 30 à 70 véhicules aux heures de pointe du matin et du soir. Un de nos objectifs d'action pour 2022.

SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Vous recevez cette lettre d'information car vous êtes adhérent au SDIP. Pour vous désinscrire, écrire à contact.sdip@gmail.com

Contact: contact.sdip@gmail.com Web: www.sdiporchefontaine.fr

© 2019 Syndicat de Défense des Intérêts de Porchefontaine